**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Situation du marché du travail dans le canton de Vaud

Novembre 2020: taux de chômage en légère hausse à 4,6%

Le taux de chômage dans le canton de Vaud progresse de 0,1 point et se fixe à 4,6 % à la fin du mois de novembre 2020. Cette augmentation mensuelle concerne principalement les professions liées au domaine de la restauration.

Le nombre de chômeurs inscrits[(1)] dans le canton de Vaud s'établit à 19'000 en novembre, soit 199 personnes de plus qu'à la fin du mois d'octobre 2020 (+1,1 %).

L'effectif des demandeurs d'emploi[(2)] suit quant à lui une évolution plus marquée et se fixe à 30'445 (+957, soit +3,2 %). Il y a un an au mois de novembre 2019, le taux de chômage s'élevait à 3,3 %.

Au cours du mois de novembre 2020, les ORP vaudois ont inscrit 3646 nouveaux demandeurs d'emploi et annulé 2701 dossiers. Le nombre de places de travail vacantes annoncées par les employeurs auprès des ORP vaudois se fixe à 2496, en baisse de 13,9 % par rapport à octobre 2020 et de 28,0 % par rapport à novembre 2019.

Par rapport au mois précédent, les plus importantes hausses d'effectifs sont constatées chez les «spécialistes et auxiliaires de la restauration et barmen» (+129 chômeurs), les cuisiniers (+107) et dans les «métiers qualifiés du bâtiment, sauf électriciens» (+85).

Sur le plan régional, six districts sur dix voient leur taux de chômage augmenter ce mois. Avec 0,2 point de plus, le district d'Aigle connaît la plus forte progression (4,7 %). Les districts du Gros-de-Vaud (3,1 %), de Lausanne (5,6 %) et de l'Ouest lausannois (5,0 %) conservent des taux identiques à ceux du mois d'octobre, seul le district de Nyon (4,0 %) affiche un repli de son taux (-0,1 point).

Le nombre des bénéficiaires du revenu d'insertion (RI) inscrits auprès d'un ORP s'élève à 2531, en hausse de 52 personnes en un mois (+2,1 %) et en diminution de 107

personnes en un an (-4,1 %).

Ainsi que le SECO le confirme dans sa publication mensuelle, si le canton de Vaud pratiquait comme la majorité des cantons, son taux de chômage serait réduit de 0,5 point et atteindrait 4,1%. En effet, le canton de Vaud est l'un des seuls cantons à recenser les chômeurs en fin de droits : il rassemble 78 % de tous les bénéficiaires de l'aide sociale inscrits comme chômeurs en Suisse.

NB : Le bulletin mensuel du marché du travail est disponible sur www.vd.ch/statistiques-chomage

(1) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP) qui ne travaille pas et est disponible de suite en vue d'un placement.

(2) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP).

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 08 décembre 2020

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DEIS, Françoise Favre, cheffe du Service de l'emploi, vice-présidente de la Commission tripartite, francoise.favre(at)vd.ch